

**COMMUNE DE POURRIÈRES
ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 28 AVRIL 2014 À 18H00
À LA MAIRIE**

A l'ouverture de séance :

Présents : 19

Sébastien BOURLIN, Eric BARET, Wilfried BARRY, Christian BOUYGUES, Marie-Thérèse CANTERI, Frédéric CLAY, Pierre COSTE, Régis GRANIER, Quentin LANG, Jocelyne LAVALEIX, Florence LIBORIO, Karine MARCHIONE, Anne-Marie MICHEL, Emmanuel MORINO, Magali PELISSIER, Sébastien POUMAROUX, Frédéric PRANGER, René-Louis VILLA, Isabelle ZICHI.

Absents ayant donné procuration : 8

Michelle BERAUD, procuration à Florence LIBORIO.

Alexa BONO, procuration à Pierre COSTE.

Muriel DRAGON BRIGNOLE, procuration à Marie-Thérèse CANTERI.

Diane FERNANDEZ, procuration à René-Louis VILLA.

Alain FERRE, procuration à Quentin LANG.

Jean-Luc MARIANI, procuration à Sébastien BOURLIN.

Charline PROST, procuration à Anne-Marie MICHEL.

Caroline TISSIER, procuration à Emmanuel MORINO.

Absents sans procuration : 0

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h10. Il constate que le quorum est atteint.

Puis, il demande que soit désigné par le Conseil Municipal un secrétaire de séance selon les dispositions de l'article 2121-15 du CGCT.

Quentin LANG remplira cette fonction pour la présente séance.

Puis, Sébastien BOURLIN explique que le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 19 avril 2014 n'étant pas prêt à ce jour, il proposera son adoption, ainsi que celui de la présente séance, lors du prochain Conseil Municipal du 12 mai 2014.

Sébastien BOURLIN aborde ensuite l'ordre du jour, qui se présente ainsi :

CONSEIL MUNICIPAL du lundi 28 avril 2014

n°	n° délib	Libellé	rapporteur	
1	040/14	Vote des taux des 3 taxes de la fiscalité directe pour 2014	LIBORIO	FINANCES
2	041/14	Affectation des résultats 2013 du Budget de la Commune.	LIBORIO	FINANCES
3	042/14	Budget Primitif 2014 de la Commune.	LIBORIO	FINANCES
4	043/14	Affectation des résultats 2013 du Budget annexe de l'Eau.	LIBORIO	FINANCES
5	044/14	Budget Primitif 2014 du Service Annexe de l'Eau.	LIBORIO	FINANCES
6	045/14	Affectation des résultats 2013 du Budget annexe de l'Assainissement.	LIBORIO	FINANCES
7	046/14	Budget Primitif 2014 du Service Annexe de l'Assainissement.	LIBORIO	FINANCES

1. 040/14 Vote des taux des 3 taxes de la fiscalité directe pour 2014. FINANCES

RAPPORTEUR Florence LIBORIO

La Taxe Professionnelle étant transférée à la Communauté de Communes Sainte-Baume Mont Aurélien depuis le 1^{er} janvier 2004, Monsieur le Maire propose pour 2014 de maintenir les taux des 3 taxes directes locales:

	TAUX DE 2013	TAUX DE 2014	Variation Taux	Bases impos. prévisionnelles 2014	Produit correspondant
TH	14,60%	14,60%	0,00%	6 429 000,00 €	938 634,00 €
FB	26,97%	26,97%	0,00%	4 684 000,00 €	1 263 275,00 €
FNB	95,03%	95,03%	0,00%	139 500,00 €	132 567,00 €
TOTAL					2 334 476,00 €

Le produit attendu est conforme à l'état 1259 MI reçu en Mairie.

Pierre COSTE demande la parole et lit une déclaration dont les termes exacts sont les suivants : « Les taux d'impositions sont déjà très élevés à Pourrières.

Il est toujours intéressant de comparer avec les autres communes. J'ai regardé comment se classe Pourrières parmi les communes du Var.

Pour la taxe d'habitation, nous sommes 134^{ème} sur 153.

Pour la taxe sur le foncier bâti, nous sommes 146^{ème} sur 153.

Pour la taxe sur le foncier non bâti, nous sommes 136^{ème} sur 153.

Pour compléter la comparaison, je précise que le montant des impôts locaux par habitant à Pourrières est largement au dessus de la moyenne des communes de même taille. »

Frédéric CLAY demande la parole et lit une déclaration dont les termes exacts sont les suivants : « Nous constatons que les taux de la fiscalité directe votés à Pourrières sont tous supérieur à la moyenne de la strate.

Plutôt que le maintien de taux élevés, nous sommes d'abord favorables à une gestion rigoureuse des comptes communaux puis une baisse progressive de ces taux.

Dans un contexte de pression fiscale permanente, qui diminue sans cesse le pouvoir d'achat de nos concitoyens, cette mesure nous paraît de bon sens.

Nous nous abstenons pour le maintien de ces taux. »

Le Conseil,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 24 avril 2014,

L'exposé de Madame la quatrième Adjointe entendu et après en avoir délibéré À LA MAJORITÉ:

Contre : 0 :

Abstention : 5 : Eric BARET, Alexa BONO procuration à Pierre COSTE, Pierre COSTE, Frédéric CLAY, Karine MARCHIONE.

Pour : 22 : Sébastien BOURLIN, Wilfried BARRY, Michelle BERAUD procuration à Florence LIBORIO, Christian BOUYGUES, Muriel DRAGON BRIGNOLE procuration à Marie-Thérèse CANTERI, Marie-Thérèse CANTERI, Diane FERNANDEZ procuration à René-Louis VILLA, Alain FERRE procuration à Quentin LANG, Régis GRANIER, Quentin LANG, Jocelyne LAVALEIX, Florence LIBORIO, Jean-Luc MARIANI procuration à Sébastien BOURLIN, Anne-Marie MICHEL, Emmanuel MORINO, Magali PELISSIER, Sébastien POUMAROUX, Frédéric PRANGER, Charline PROST procuration à Anne-Marie MICHEL, Caroline TISSIER procuration à Emmanuel MORINO, René-Louis VILLA, Isabelle ZICHI.

- **ADOPTÉ** les taux 2014 des impôts directs locaux tels que fixés ci-dessus.

2. 041/14 Affectation des résultats 2013 du Budget de la Commune. **FINANCES**

RAPPORTEUR Florence LIBORIO

Considérant le Compte de Gestion du Trésorier, le Conseil Municipal doit statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013.

Madame la quatrième Adjointe indique que, selon l'instruction budgétaire et comptable M14, le déficit éventuel de la section d'investissement y compris les restes à réaliser doit être équilibré par l'affectation en réserves d'une partie du résultat de fonctionnement.

Le besoin net de la section d'investissement étant égal à 369 333,02 €, ainsi, il y aura une affectation en section d'investissement au compte « 1068-réserves, excédent de fonctionnement », d'un montant équivalent, soit 369 333,02 €.

Le solde du résultat de fonctionnement, quand il existe, est librement affecté par le Conseil Municipal :

Soit affecté en réserves en investissement

Soit reporté en section de fonctionnement

Le Conseil,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 24 avril 2014,

L'exposé de Madame la quatrième Adjointe entendu, et après en avoir délibéré À LA MAJORITÉ:

Contre : 0 :

Abstention : 5 : Eric BARET (« Avis non motivé »), Alexa BONO *procuration* à Pierre COSTE (« Avis non motivé »), Pierre COSTE (« Avis non motivé »), Frédéric CLAY (« Avis non motivé »), Karine MARCHIONE (« Avis non motivé »).

Pour : 22 : Sébastien BOURLIN, Wilfried BARRY, Michelle BERAUD *procuration* à Florence LIBORIO, Christian BOUYGUES, Muriel DRAGON BRIGNOLE *procuration* à Marie-Thérèse CANTERI, Marie-Thérèse CANTERI, Diane FERNANDEZ *procuration* à René-Louis VILLA, Alain FERRE *procuration* à Quentin LANG, Régis GRANIER, Quentin LANG, Jocelyne LAVALEIX, Florence LIBORIO, Jean-Luc MARIANI *procuration* à Sébastien BOURLIN, Anne-Marie MICHEL, Emmanuel MORINO, Magali PELISSIER, Sébastien POUMAROUX, Frédéric PRANGER, Charline PROST *procuration* à Anne-Marie MICHEL, Caroline TISSIER *procuration* à Emmanuel MORINO, René-Louis VILLA, Isabelle ZICHI.

- **DIT** que le report en section d'investissement sur la ligne codifiée « 1068-réserves, excédent de fonctionnement », pour l'affectation du résultat de fonctionnement sera de 369 333,02 € ;
- **DIT** que le report en section de fonctionnement sur la ligne codifiée « 002-excédent de fonctionnement reporté » du résultat de fonctionnement sera de 365 549,45 € ;
- **DECIDE** le report en section d'investissement sur la ligne codifiée « 001-Résultat d'investissement reporté » du solde déficitaire du résultat d'investissement, soit 550 692,95 €.

3. 042/14 Budget Primitif 2014 de la Commune. **FINANCES**

RAPPORTEUR Florence LIBORIO

Madame la quatrième Adjointe présente au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif de la commune pour 2014 en équilibre par sections.

D'autre part, Madame la quatrième Adjointe rappelle au Conseil Municipal que le Budget 2014 de la Commune qu'elle présente prend en compte par anticipation, les résultats 2013 conformes au compte de gestion du Trésorier, ainsi que les restes à réaliser. Ainsi, puisqu'il n'y a plus de

budget supplémentaire, les ajustements éventuels interviendront sous forme de décisions modificatives.

La balance est la suivante :

COMMUNE	
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	4 856 807,19 €
RECETTES	4 856 807,19 €
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	2 764 919,91 €
RECETTES	2 764 919,91 €

Pierre COSTE demande la parole et lit une déclaration dont les termes exacts sont les suivants :
« Nous avons vu lors du vote des taux d'imposition que les impôts sont plus élevés à Pourrières que dans la moyenne des communes de même taille.

Nous devrions donc être particulièrement vigilants sur les dépenses.

Ce n'est pas ce que traduit le budget que vous nous proposez.

En effet, il se caractérise par une forte augmentation des charges de personnel. Les charges à caractère général ne sont pas maîtrisées, et vous prévoyez un recours à l'emprunt qui aggravera la dette.

Nous rappelons que les emprunts d'aujourd'hui sont les impôts de demain.

Pour toutes ces raisons, nous votons contre ce budget. »

« Questions posées par Frédéric CLAY :

Fonctionnement :

· En recettes de fonctionnement il y a 50 000 euros de prévus remboursement pour les arrêts maladie (chapitre 013/ art : 6419) cela fait beaucoup... n'y a t il pas un souci avec les arrêts maladie au sein du personnel communal?

· En 2013 la commune a dépensé 1.878.000 € en rémunération du personnel et prévoit 2.109.000 € pour 2014 soit + 15%! Pourquoi ?

· 47750€ d'honoraires de quoi???? (chap. 011/art : 6226)

Investissement :

· La section d'investissement ne s'équilibre que par un nouvel emprunt de 455358 € (chap.16 /art : 1641)...ça commence à faire un endettement conséquent. Quelle en est la raison ?

Intervention de Frédéric CLAY:

Les charges excessives de fonctionnement ne permettent pas de dégager suffisamment d'épargne brute qui permettrait de financer une partie de l'investissement et contribuer au désendettement de la commune.

Je rappelle, à ce sujet, que la section d'investissement ne s'équilibre que par un nouvel emprunt de 455358 € cela commence à faire un endettement conséquent.

Nous refusons ce budget et votons « contre » le Budget Primitif 2014 de la Commune. »

S'agissant des frais de personnel (chapitre 012), Florence LIBORIO répond que, par rapport à 2013, les changements d'échelon et les avancements de grade ont été repris, ainsi qu'une partie des heures

supplémentaires. D'autre part, certains salaires ont été comptés en totalité sur l'année, alors que les agents concernés partent à la retraite en cours d'année.

Sébastien BOURLIN ajoute qu'il est toujours difficile de faire une décision modificative en fin d'année, et que les inscriptions au budget primitif sont toujours majorées afin de conserver une marge permettant d'éviter une décision modificative sur ce compte en fin d'année.

Florence LIBORIO déclare en outre que les inscriptions ont été majorées également du fait de la refonte de la catégorie C, qui concerne la presque totalité du personnel communal, refonte dont on ne dispose pas à ce jour de tous les éléments.

Sébastien BOURLIN ajoute que cette refonte doit avoir pour conséquence en 2014 la revalorisation des petits salaires de la fonction publique territoriale, décidée par l'Etat et assumée par les finances communales en totalité.

Pour ce qui concerne le compte 6226 "honoraires", Florence LIBORIO indique que la réponse et les explications ont déjà été données à Karine MARCHIONE en commission des finances.

S'agissant du compte 1641 "emprunts", Florence LIBORIO, devant la remarque de Frédéric CLAY sur le montant très élevé de l'emprunt d'équilibre cette année, lui demande s'il a vu le détail des programmes d'investissement inscrits au budget en 2014?

Florence LIBORIO ajoute qu'on mobilise toujours au dernier moment les emprunts inscrits au budget. Ainsi, ceux inscrits au budget 2013 ont été souscrits au début de 2014, et ont été inscrits en restes à réaliser en recettes.

Sébastien BOURLIN explique que la mobilisation des emprunts inscrits se fait selon l'avancée des programmes d'investissement, et que le montant inscrit au budget est toujours un montant d'équilibre, et un montant maximum fixé par le Conseil Municipal.

Florence LIBORIO ajoute, pour illustrer ce propos, qu'en 2012, on a réduit l'emprunt inscrit au budget primitif par une décision modificative.

Aucune autre question n'étant soulevée, Florence LIBORIO demande si l'Assemblée préfère un vote global chapitre par chapitre, ce qui est confirmé pour les 3 budgets à voter lors de la présente séance.

Le Conseil,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 24 avril 2014,

L'exposé de Madame la quatrième Adjointe entendu et après en avoir délibéré À LA MAJORITÉ:

Contre : 5 : Eric BARET, Alexa BONO *procuration* à Pierre COSTE, Pierre COSTE, Frédéric CLAY, Karine MARCHIONE.

Abstention : 0 :

Pour : 22 : Sébastien BOURLIN, Wilfried BARRY, Michelle BERAUD *procuration* à Florence LIBORIO, Christian BOUYGUES, Muriel DRAGON BRIGNOLE *procuration* à Marie-Thérèse CANTERI, Marie-Thérèse CANTERI, Diane FERNANDEZ *procuration* à René-Louis VILLA, Alain FERRE *procuration* à Quentin LANG, Régis GRANIER, Quentin LANG, Jocelyne LAVALEIX, Florence LIBORIO, Jean-Luc MARIANI *procuration* à Sébastien BOURLIN, Anne-Marie MICHEL, Emmanuel MORINO, Magali PELISSIER, Sébastien POUMAROUX, Frédéric PRANGER, Charline PROST

procuration à Anne-Marie MICHEL, Caroline TISSIER procuration à Emmanuel MORINO, René-Louis VILLA, Isabelle ZICHI.

- **ADOPTÉ** le Budget Primitif 2014 de la commune par chapitres en section de fonctionnement et en section d'investissement, tel que décrit ci-dessus.

4. 043/14 Affectation des résultats 2013 du Budget annexe de l'Eau. FINANCES

RAPPORTEUR Florence LIBORIO

Considérant le Compte de Gestion du Trésorier, le Conseil Municipal doit statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 du Service Annexe de l'Eau.

Madame la quatrième adjointe indique que, selon l'instruction budgétaire et comptable M49, le déficit de la section d'investissement y compris les restes à réaliser doit être équilibré par l'affectation en réserves d'une partie du résultat de fonctionnement.

Madame la quatrième adjointe explique que le résultat de clôture en investissement est égal à 34 556,58 € déficitaire.

Le besoin net de la section d'investissement étant égal à 0 €, ainsi, il n'y aura aucune affectation en section d'investissement au compte « 1068-réserves, excédent de fonctionnement ».

Le solde du résultat de fonctionnement, quand il existe, est librement affecté par le Conseil Municipal :

Soit affecté en réserves en investissement

Soit reporté en section de fonctionnement

Le Conseil,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 24 avril 2014,

L'exposé de Madame la quatrième Adjointe entendu, et après en avoir délibéré À LA MAJORITÉ:

Contre : 0 :

Abstention : 5 : Eric BARET (« Avis non motivé »), Alexa BONO procuration à Pierre COSTE (« Avis non motivé »), Pierre COSTE (« Avis non motivé »), Frédéric CLAY (« Avis non motivé »), Karine MARCHIONE (« Avis non motivé »).

Pour : 22 : Sébastien BOURLIN, Wilfried BARRY, Michelle BERAUD procuration à Florence LIBORIO, Christian BOUYGUES, Muriel DRAGON BRIGNOLE procuration à Marie-Thérèse CANTERI, Marie-Thérèse CANTERI, Diane FERNANDEZ procuration à René-Louis VILLA, Alain FERRE procuration à Quentin LANG, Régis GRANIER, Quentin LANG, Jocelyne LAVALEIX, Florence LIBORIO, Jean-Luc MARIANI procuration à Sébastien BOURLIN, Anne-Marie MICHEL, Emmanuel MORINO, Magali PELISSIER, Sébastien POUMAROUX, Frédéric PRANGER, Charline PROST procuration à Anne-Marie MICHEL, Caroline TISSIER procuration à Emmanuel MORINO, René-Louis VILLA, Isabelle ZICHI.

- **DIT** qu'aucune affectation du résultat de fonctionnement ne sera opéré au compte « 1068-réserves, excédent de fonctionnement » ;
- **DECIDE** que le report en section de fonctionnement sur la ligne codifiée « 002-Résultat de fonctionnement reporté (report à nouveau) » sera de 56 035,85 € ;
- **DECIDE** le report en section d'investissement sur la ligne codifiée « 001-Résultat d'investissement reporté » du solde déficitaire du résultat d'investissement, soit 34 556,58 €.

5. 044/14 Budget Primitif 2014 du Service Annexe de l'Eau. FINANCES

RAPPORTEUR Florence LIBORIO

Madame la quatrième Adjointe propose à l'assemblée d'adopter le budget primitif 2013 du Service Annexe de l'Eau.

D'autre part, Madame la quatrième Adjointe indique au Conseil Municipal que le Budget 2014 du Service Annexe de l'Eau qu'elle présente prend en compte par anticipation, les résultats 2013 conformes au compte de gestion du Trésorier, ainsi que les restes à réaliser. Ainsi, puisqu'il n'y a plus de budget supplémentaire, les ajustements éventuels interviendront sous forme de décisions modificatives.

Le budget est équilibré en section d'exploitation et en section d'investissement comme suit :

SERVICE ANNEXE DE L'EAU	
EXPLOITATION	
DEPENSES	185 535,85 €
RECETTES	185 535,85 €
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	348 693,17 €
RECETTES	348 693,17 €

Frédéric CLAY demande la parole et lit une déclaration dont les termes exacts sont les suivants :
« Le Budget Primitif 2014 du service annexe de l'eau présente, en dépense d'investissement, un endettement inquiétant de 214.732 euros. Aucune subventions d'investissement au chapitre 13 n'est versées par l'agence de l'eau ou autre. Nous constatons que cet endettement est financé uniquement par de l'emprunt à hauteur de 150.578 euros (chap.16).
Par conséquent, nous refusons de financer ce budget par une part d'emprunt aussi importante et votons « contre » ces prévisions budgétaires. »

Sébastien BOURLIN lui répond qu'il ne s'agit pas de 200 000€ d'emprunt, mais de 12 000€. Puis il donne une explication sur le chapitre 23 qui représente les travaux en cours, donc ceux à financer en partie par l'emprunt, et la confusion opérée dans la lecture du chapitre 16, pour lequel il y a une inscription en 2014 de 12 000€, et un emprunt de 137 000€ relatif aux travaux 2013, non mobilisés pendant l'exercice 2013, et inscrits en restes à réaliser sur 2014 (ce sont des crédits déjà votés en 2013 et non concernés par le vote du budget 2014).

Frédéric CLAY déclare qu'aucune inscription budgétaire n'est opérée au chapitre 13 "subventions".

Florence LIBORIO lui répond que les subventions (principalement celles attribuées par le Conseil Général du Var) sont globalisées sur une enveloppe annuelle de l'ordre de 200 000€. Cette enveloppe est utilisée en totalité sur le budget communal, il est donc normal qu'aucun des 2 budgets annexes n'en bénéficie.

Sébastien BOURLIN ajoute que l'agence de l'eau évoquée par Frédéric CLAY finance les projets d'investissement en assainissement et non dans le domaine de l'eau potable. Il conclut en disant que le budget 2014 du service annexe de l'eau est équilibré sans augmentation de la surtaxe.

Le Conseil,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 24 avril 2014,

L'exposé de Madame la quatrième Adjointe entendu, et après en avoir délibéré À LA MAJORITÉ:

Contre : 5 : Eric BARET, Alexa BONO *procuration à Pierre COSTE*, Pierre COSTE, Frédéric CLAY, Karine MARCHIONE.

Abstention : 0 :

Pour : 22 : Sébastien BOURLIN, Wilfried BARRY, Michelle BERAUD *procuration à Florence LIBORIO*, Christian BOUYGUES, Muriel DRAGON BRIGNOLE *procuration à Marie-Thérèse CANTERI*, Marie-Thérèse CANTERI, Diane FERNANDEZ *procuration à René-Louis VILLA*, Alain FERRE *procuration à Quentin LANG*, Régis GRANIER, Quentin LANG, Jocelyne LAVALEIX, Florence LIBORIO, Jean-Luc MARIANI *procuration à Sébastien BOURLIN*, Anne-Marie MICHEL, Emmanuel MORINO, Magali PELISSIER, Sébastien POUMAROUX, Frédéric PRANGER, Charline PROST *procuration à Anne-Marie MICHEL*, Caroline TISSIER *procuration à Emmanuel MORINO*, René-Louis VILLA, Isabelle ZICHI.

- **ADOpte** le Budget Primitif 2014 du service annexe de l'eau par chapitres en fonctionnement et en investissement.

6. 045/14 Affectation des résultats 2013 du Budget annexe de l'Assainissement. FINANCES **RAPPORTEUR Florence LIBORIO**

Considérant le Compte de Gestion du Trésorier, le Conseil Municipal doit statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 du Service Annexe de l'Assainissement.

Madame la quatrième adjointe indique que, selon l'instruction budgétaire et comptable M49, le déficit de la section d'investissement y compris les restes à réaliser doit être équilibré par l'affectation en réserves d'une partie du résultat de fonctionnement.

Madame la quatrième adjointe explique que le résultat de clôture en investissement est en excédent de 55 694,48 €.

Le besoin net de la section d'investissement étant égal à 0 €, ainsi, il n'y aura aucune affectation en section d'investissement au compte « 1068-réserves, excédent de fonctionnement ».

Le solde du résultat de fonctionnement, quand il existe, est librement affecté par le Conseil Municipal :

Soit affecté en réserves en investissement

Soit reporté en section de fonctionnement

Le Conseil,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 24 avril 2014,

L'exposé de Madame la quatrième Adjointe entendu, et après en avoir délibéré À LA MAJORITÉ:

Contre : 0 :

Abstention : 5 : Eric BARET (« Avis non motivé »), Alexa BONO *procuration à Pierre COSTE* (« Avis non motivé »), Pierre COSTE (« Avis non motivé »), Frédéric CLAY (« Avis non motivé »), Karine MARCHIONE (« Avis non motivé »).

Pour : 22 : Sébastien BOURLIN, Wilfried BARRY, Michelle BERAUD *procuration à Florence LIBORIO*, Christian BOUYGUES, Muriel DRAGON BRIGNOLE *procuration à Marie-Thérèse CANTERI*, Marie-Thérèse CANTERI, Diane FERNANDEZ *procuration à René-Louis VILLA*, Alain FERRE *procuration à Quentin LANG*, Régis GRANIER, Quentin LANG, Jocelyne LAVALEIX, Florence LIBORIO, Jean-Luc MARIANI *procuration à Sébastien BOURLIN*, Anne-Marie MICHEL, Emmanuel MORINO, Magali PELISSIER, Sébastien POUMAROUX, Frédéric PRANGER, Charline PROST

procuration à Anne-Marie MICHEL, Caroline TISSIER procuration à Emmanuel MORINO, René-Louis VILLA, Isabelle ZICHI.

- **DIT** qu'aucune affectation du résultat de fonctionnement ne sera opérée au compte « 1068-réserves, excédent de fonctionnement » ;
- **DIT** que le report en section de fonctionnement sur la ligne codifiée « 002-Résultat de fonctionnement reporté » du solde déficitaire du résultat de fonctionnement sera de 49 014,94 € ;
- **DECIDE** le report en section d'investissement sur la ligne codifiée « 001-Résultat d'investissement reporté » du solde excédentaire du résultat d'investissement, soit 55 694,48 €.

7. 046/14 Budget Primitif 2014 du Service Annexe de l'Assainissement. **FINANCES**

RAPPORTEUR Florence LIBORIO

Madame la quatrième Adjointe propose à l'assemblée d'adopter le budget primitif 2014 du Service Annexe de l'Assainissement.

D'autre part, Madame la quatrième Adjointe indique au Conseil Municipal que le Budget 2014 du Service Annexe de l'Assainissement qu'elle présente prend en compte par anticipation, les résultats 2013 conformes au compte de gestion du Trésorier, ainsi que les restes à réaliser. Ainsi, puisqu'il n'y a plus de budget supplémentaire, les ajustements éventuels interviendront sous forme de décisions modificatives.

Le budget est équilibré en section d'exploitation et en section d'investissement comme suit :

SERVICE ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	
EXPLOITATION	
DEPENSES	174 175,61 €
RECETTES	174 175,61 €
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	410 361,97 €
RECETTES	410 361,97 €

Florence LIBORIO explique que le budget 2014 de l'assainissement collectif intègre le lancement du schéma directeur de l'assainissement, et l'acquisition d'un équipement de déshydratation des boues, qui en constituent les 2 postes importants.

Frédéric CLAY demande la parole et lit une déclaration dont les termes exacts sont les suivants :
« Nous avons relevé une gestion inquiétante du budget annexe de l'assainissement, puisque le résultat de l'exercice de fonctionnement en 2013 est déficitaire de 61.408,74 euros.
Ce déficit confirme un endettement, une fois de plus très important, qui bien évidemment ne dégage pas d'épargne brute et permettrait ainsi de financer une partie de l'investissement.

Nous constatons également en recettes d'investissement au chapitre 16, un recours à l'emprunt important pour 2014 pour un montant de 154.711,67 euros.
Par conséquent, ces chiffres démontrent une gestion du service de l'assainissement plutôt inefficace qui recourt systématiquement à l'emprunt.

Nous votons « contre » le budget primitif 2014 du service annexe de l'assainissement. »

Florence LIBORIO lui répond que, de la même manière que les remarques qu'il a faites pour l'eau, il a repris les restes à réaliser, qui sont des crédits déjà approuvés et votés par le Conseil Municipal, mais non consommés à la fin de l'exercice précédent, et qu'il convient de dissocier des nouvelles inscriptions budgétaires correspondant aux investissements prévus dans l'année considérée.

Sébastien BOURLIN indique que, tout comme pour le budget de l'eau, le budget du service annexe de l'assainissement collectif est présenté sans augmentation de la surtaxe en 2014. Il ajoute que, cette année, un investissement lourd a été inscrit car nécessaire : l'acquisition d'une centrifugeuse des boues, car la station d'épuration doit améliorer ses rejets dans le milieu naturel. Pour cela, l'emprunt d'équilibre est de 106 000€.

Florence LIBORIO ajoute que l'agence de l'eau finance le projet à hauteur de 30%.

Pierre COSTE fait remarquer qu'il conviendra de prévoir un avenant à la DSP pour intégrer les coûts des matériels et les économies réalisées du fait de cet investissement.

Florence LIBORIO lui répond qu'effectivement, cela est prévu.

Sébastien BOURLIN confirme, et ajoute que cet avenant sera présenté au préalable à la commission de délégation de service public, avant d'être proposé en délibération en Conseil Municipal.

Le Conseil,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 24 avril 2014,

L'exposé de Madame la quatrième Adjointe entendu, et après en avoir délibéré À LA MAJORITÉ:

Contre : 5 : Eric BARET, Alexa BONO *procuration* à Pierre COSTE, Pierre COSTE, Frédéric CLAY, Karine MARCHIONE.

Abstention : 0 :

Pour : 22 : Sébastien BOURLIN, Wilfried BARRY, Michelle BERAUD *procuration* à Florence LIBORIO, Christian BOUYGUES, Muriel DRAGON BRIGNOLE *procuration* à Marie-Thérèse CANTERI, Marie-Thérèse CANTERI, Diane FERNANDEZ *procuration* à René-Louis VILLA, Alain FERRE *procuration* à Quentin LANG, Régis GRANIER, Quentin LANG, Jocelyne LAVALEIX, Florence LIBORIO, Jean-Luc MARIANI *procuration* à Sébastien BOURLIN, Anne-Marie MICHEL, Emmanuel MORINO, Magali PELISSIER, Sébastien POUMAROUX, Frédéric PRANGER, Charline PROST *procuration* à Anne-Marie MICHEL, Caroline TISSIER *procuration* à Emmanuel MORINO, René-Louis VILLA, Isabelle ZICHI

- **ADOpte** le Budget Primitif 2014 du service annexe de l'Assainissement par chapitres en fonctionnement et en investissement.

Avant de clore la séance, Sébastien BOURLIN rappelle la cérémonie du 8 mai au Monument aux Morts, et le prochain Conseil Municipal, qui se tiendra Lundi 12 mai 2014 à 18h00.

Il demande aux membres du Conseil Municipal de ne pas quitter la salle sans avoir signé chacun des 3 exemplaires des 3 budgets approuvés ce soir.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à **18h45**.

Monsieur le Maire soussigné, certifie que le présent procès-verbal comprenant toutes les délibérations prises par le Conseil Municipal dans ladite séance a été affiché, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Sébastien BOURLIN